RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe

La santé du corps et celle de l'esprit sont-elles les véritables fondements d'une vie heureuse ?

Réseau LabelFrancEducation

2026-2027

TABLE DES MATIERES

Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe (AAEH) 2

1. Principes d'organisation gnérale 2

1.1 Inscription au projet pedagogique 2

1.2 Le calendrier 2

1.3 Les finales « Établissement » 3

1.4 Les finales « Zone » 3

1.5 La finale « Monde » 4

2. Organisation pédagogique 5

2.1 Les niveaux scolaires éligibles 5

2.2 Les exercices proposés 5

2.3 Le thème et les sujets 5

2.4 La préparation des élèves 6

2.5 Jury, critères de sélection 6

3. Aspects financiers pour participer aux finales « zone » 7

4. Aspects financiers dans le cadre de la finale « monde » 7

5. Valorisation, communication, droit à l'image 7

5.1 Valorisation, communication 7

5.2 Le droit à l'image 7

6. Annexes : 8

6.1 Annexe 1 – Inscription lauréat collectif LabelFrancÉducation – 3 élèves 8

6.2 Annexe 2 – Droit à l'image adulte 9

6.3 Annexe 3 – Droit à l'image mineur 10

6.4 Annexe 4 – Tableau d'implantation des finales de zone 11

6.5 Annexe 5 – Liste de sujets possibles 12

6.6 Annexe 6 – Calendrier synthétique 13

AMBASSADEURS, AMBASSADRICES EN HERBE (AAEH)

Créé en 2012 par l'AEFE, *Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* promeut, de l'école au lycée, des compétences d'expression orale liées à l'apprentissage simultané de plusieurs langues en lien avec l'ouverture culturelle qui en découle.

Le projet pédagogique *Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* se fonde sur la pratique de l'oral par les élèves. Les exercices autour de thèmes et problématiques internationaux contemporains se font en français. Ils incluent une présentation dans la ou une des langue(s) du pays.

Les rencontres et les débats lors des différentes étapes sont aussi l'occasion de mettre en œuvre une synergie entre les élèves des établissements labellisés LabelFrancÉducation (LFE) et ceux des établissements d'enseignement français à l'étranger (EFE).

Le thème fédérateur pour cette nouvelle édition est **« La santé du corps et celle de l'esprit sont-elles les véritables fondements d'une vie heureuse ? »**

1. PRINCIPES D'ORGANISATION GÉNÉRALE

Cette édition vise à mobiliser le plus grand nombre possible d'élèves du réseau LabelFrancEducation dans chacun des établissements participants autour du thème fédérateur.

Afin de désigner les lauréats, **des finales** sont organisées à trois échelles :

1. Finale « Établissement » : en présentiel
2. Finale « Zone » : en présentiel
3. Finale « Monde » : en distanciel, à partir de vidéos

Les finales « Établissement » et « Zone » **sont des temps forts d'AAEH qui valorisent particulièrement les prestations des élèves**.

La finale « Monde » se tient en distanciel, regroupant un jury qui sélectionne les lauréats « Monde » à partir des vidéos des prestations des lauréats « Zone ».

1.1 INSCRIPTION AU PROJET PEDAGOGIQUE

1. ➔ **Se connecter jusqu'au 22 novembre 2026** via le lien suivant :
   https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/reseau-labelfranceducation-formulaire-d-inscriptio

1.2 LE CALENDRIER

***A noter* : le calendrier AAEH de cette 15ème édition se déroule d'octobre 2026 à novembre 2027.**

- **Jusqu'au 22 novembre 2026** : inscriptions sur **« démarche numérique »**

Le calendrier détaillé de la campagne est présente en annexe 6 du présent cahier des charges.

1.3 LES FINALES « ÉTABLISSEMENT »

Les modalités d'organisation sont mises en œuvre localement par l'établissement LabelFrancEducation participant.

En aucun cas, la finale « Établissement » ne se résume à opérer une rapide sélection des meilleures prestations. Au contraire, les enseignants veillent à mobiliser le plus grand nombre d'élèves, de l'école au lycée, autour de ce projet pédagogique afin que chacun puisse se former et exercer son talent oratoire, en présentiel et devant un public.

Dans les établissements sur système éducatif local, seuls les élèves inscrits dans les classes labellisées **LabelFrancÉducation sont admis à concourir**.

Dans les établissements scolaires accueillant deux sections (homologuée EFE et LabelFrancÉducation), les élèves doivent préciser la classe dans laquelle ils sont inscrits et au titre de laquelle ils participent au dispositif.

Les établissements labelisés **LabelFrancÉducation** mettent en place leur propre jury à l'interne, comprenant des responsables éducatifs locaux, des personnels de l'établissement, des postes diplomatiques, des partenaires, des familles…

Ce jury étudie les propositions et désigne le lauréat collectif « Établissement » :
➔ **Soit 3 élèves de 10 à 18 ans pour un établissement.**

Fin janvier 2027, chaque établissement aura sélectionné son collectif.

Suivant le nombre d'établissements **LabelFrancÉducation** s'étant inscrits, une sélection pourra au besoin être effectuée par l'AEFE en lien avec les postes diplomatiques, pour leur participation à la finale « Zone ».

1.4 LES FINALES « ZONE »

La finale de zone rassemble en présentiel l'ensemble des lauréats des établissements inscrits à cette 15ème édition. La liste des seize établissements du réseau homologués volontaires pour organiser ces finales figure en annexe 4 du document.

CONSTITUTION DES EQUIPES

Les finales de zone se tiennent **avant le 30 avril 2027 (rythme nord)** et **avant le 31 mai 2027 (rythme sud)**. Les jurys sélectionnent deux équipes :

- **Une équipe du réseau LabelFrancEducation** composée d'un collectif de **trois élèves**.
- Une équipe EFE composée de six élèves, choisis parmi les candidats ayant participé à la finale de zone :
  - 2 conteurs (CM1, CM2 ou 6ème)
  - 2 orateurs (5ème, 4ème, 3ème)
  - 1 animateur de débat (5ème, 4ème, 3ème)
  - 1 porte-parole en anglais (5e, 4e, 3e)

Chaque établissement, y compris celui qui organise la finale, s'engage à valoriser l'événement sur ses réseaux sociaux et son site internet.

Lors de la finale « Zone », le jury est composé de personnels de l'enseignement français à l'étranger, des postes diplomatiques, des représentants des systèmes éducatifs locaux, des partenaires, des représentants des familles… chargé d'étudier les prestations des lauréats. Les établissements organisateurs des finales « Zone » communiquent le palmarès des lauréats retenus à l'AEFE. Au 15 mai 2027 (rythme nord) et 2 juin 2027 (rythme sud), les établissements organisateurs des finales « Zone » font parvenir à l'AEFE deux vidéos :

La vidéo du collectif lauréat (3 élèves) LabelFrancÉducation

La vidéo des 6 lauréats EFE

→ L'AEFE communique le lien de la plateforme dédiée aux établissements organisateurs sur lequel devront être déposées :

Les vidéos

Les autorisations de droit à l'image

La fiche avec le nom, le prénom, l'établissement, le niveau et le rôle de chaque élève.

1.5 LA FINALE « MONDE »

Cette finale est organisée par l'AEFE.
Les prestations des élèves issus des établissements LabelFrancEducation et des établissements de l'EFE sont visionnées par un jury.

Début juin, ce jury sélectionne les lauréats « Monde » sur la base des deux vidéos enregistrées lors de chaque finale « Zone » et déposées sur la plateforme dédiée de l'AEFE.

Ce jury est constitué de représentants du ministère français de l'Education nationale, du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'AEFE, et de partenaires du réseau de l'AEFE.

In fine, ce jury sélectionne :

- **1 équipe lauréate « collectif LabelFrancÉducation » (3 élèves de 10 à 18 ans).**
- 1 équipe lauréate EFE

Des mentions « coups de cœur du jury » pourront être attribuées.
Fin juin, le palmarès est diffusé aux établissements concernés.

En octobre - novembre 2027, les lauréats « Monde » sont invités pendant 3 jours à Paris par l'AEFE (à l'exclusion des frais de transport) pour un séjour éducatif et culturel.

Une communication forte est prévue pour mettre en valeur l'événement (diffusion en direct, site https://www.labelfranceducation.fr/ et ses partenaires, presse…).

2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

2.1 LES NIVEAUX SCOLAIRES ELIGIBLES

Tous les élèves de 10 à 18 ans inscrits dans une section labellisée LabelFrancÉducation.

2.2 LES EXERCICES PROPOSÉS

Un collectif d'une équipe de 3 élèves, de même niveau ou inter niveaux (de 10 à 18 ans), est constitué.

- **Phase 1 : Présentation individuelle – 30 secondes par élève**

Chacun des participants se présente **dans la langue du pays dans lequel il est scolarisé** (nom, prénom, nom de l'établissement, ville, pays, rôle dans le débat, motivations…) avec traduction succincte en français.

- **Phase 2 : Débat – 7 minutes au total**

Débat **en français** entre les élèves qui s'échangent la parole à tour de rôle.

Ce qui est évalué : la réactivité, les demandes de prise de parole, l'intérêt du questionnement, la capacité à interagir en prenant en compte les arguments avancés et en apportant de nouveaux éléments.

- **Phase 3 : Conclusion – 30 secondes maximum par élève**

Conclusion **en français** avec ouverture sur d'autres perspectives**.**

2.3 LE THÈME ET LES SUJETS

Le thème de cette édition **« La santé du corps et celle de l'esprit sont-elles les véritables fondements d'une vie heureuse ? »** pourra donner lieu à **des sujets de débats** variés lors des exercices de préparation, lors des finales « Établissement » et « Zone », dans la mesure où les sujets proposés déclinent bien le thème, en partie ou dans son ensemble.

Lors des finales « Etablissement » et « Zone », une heure avant le débat en présence du jury, l'organisateur de la finale fournit le sujet aux équipes qui s'affrontent. Nous vous proposons en annexe 5 une liste de sujets possibles.

2.4 LA PREPARATION DES ÉLÈVES

La préparation des élèves doit leur permettre d'enrichir **leurs connaissances et leur réflexion** autour du thème de cette 15ème édition, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives ou d'activités périscolaires.

Dans tous les cas, leur argumentation se nourrit de recherches documentées, de lectures, d'échanges d'idées et de rencontres, mêlant les registres du savoir et de l'expérience personnelle.

Afin de garantir que l'argumentation des élèves, au cours des débats, soit spontanée et ne se limite pas à la récitation, les professeurs veillent à préparer leurs élèves au moyen d'**exercices favorisant la spontanéité** : matchs ou exercices d'improvisation, prises de parole libre sur un mot-clé tiré au sort ou donné par une personne extérieure, slam, exercices tirés du théâtre forum, prise de relais de l'argumentation d'un élève pour qu'un autre élève la poursuive et l'approfondisse, la nuance, ou encore la contrecarre pour en proposer une autre, etc.

2.5 JURY, CRITERES DE SELECTION

Le principe est de composer des jurys suffisamment variés pour que la neutralité de jugement puisse s'exercer.
Les élèves prennent soin d'articuler leur discours en tenant compte de leur auditoire par une communication non verbale appropriée : posture, gestuelle, expressions, émotions… Ils modulent leur voix (niveau sonore, rythme et débit) en adéquation avec leur propos.

Ils s'appuient sur leurs notes et ne doivent **ni les lire ni les réciter.**

Les compétences des élèves sont évaluées sur :

- **Argumentation :** capacité à argumenter, maîtrise du sujet, clarté du message, justesse et pertinence des arguments, exemples, agilité verbale.
- **Attitude :** capacité à déclencher l'écoute, présence (voix, regard, corps et gestuelle), force de conviction, charisme.
- **Émotionnel :** capacité à faire appel à l'émotion, utilisation des différents registres pour susciter l'adhésion.

Outre les qualités oratoires des élèves, les jurys prennent en compte la nécessaire représentativité géographique du réseau LabelFrancÉducation. Ainsi, les lauréats sélectionnés témoignent de la diversité du réseau. Le jury veille également à :

- La parité entre filles et garçons.
- Considérer les notes comme un appui, celles-ci ne devant pas être lues.
- La présence obligatoire du public visible sur la vidéo.

A noter : Si le projet pédagogique AAEH encourage la liberté d'expression et de point de vue, de même que l'esprit critique des candidats, le jury sanctionnera les propos attentatoires aux susceptibilités politiques, culturelles, religieuses locales ou internationales, ou à la réputation des établissements et/ ou des personnes.

3. ASPECTS FINANCIERS POUR PARTICIPER AUX FINALES « ZONE »

L'organisation des finales de zone nécessite un financement de la part des établissements participants. L'établissement de l'EFE organisateur d'une finale « Zone » anticipe les frais relatifs à l'événement en lien avec les établissements participants et les avertit en amont des coûts relatifs à leur séjour sur place. **L'ensemble des frais :** transport de l'établissement vers le lieu de la finale « Zone », séjour sur place sont **à la charge des établissement**s LabelFrancÉducation concernés.

4. ASPECTS FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA FINALE « MONDE »

Les lauréats sélectionnés par le jury de la finale « Monde » sont invités à Paris en octobre/novembre 2027 pour un séjour éducatif et culturel financé par l'AEFE, à l'exception des transports, y compris Paris intra-muros.

5. VALORISATION, COMMUNICATION, DROIT A L'IMAGE

5.1 VALORISATION, COMMUNICATION

La valorisation des projets menés et leur communication sont fondamentales.

Ainsi, les finales « Établissement » et « Zone » sont respectivement valorisées sur les sites et réseaux sociaux des établissements scolaires participants. Les établissements pourront également inviter leurs partenaires - dont le réseau culturel français à l'étranger - à relayer les finales sur leurs propres sites et réseaux sociaux.

Afin d'assurer cette valorisation sur le site internet et les réseaux sociaux de l'AEFE et de LabelFrancÉducation, il convient de relayer votre communication auprès du bureau de la coopération éducative de l'AEFE à l'adresse suivante labelfranceducation@aefe.fr et également auprès du bureau des événements et de la valorisation du réseau de l'AEFE à l'adresse suivante : bevr.aefe@diplomatie.gouv.fr

5.2 LE DROIT À L'IMAGE

Les images qui sont prises et diffusées par les établissements participants ou l'AEFE à l'occasion de ce projet pour valoriser les prestations des lauréats, sont libres de droits, publiables et diffusables par les établissements du réseau de l'EFE, du réseau LabelFrancEducation, du réseau français diplomatique, de l'AEFE et ses partenaires (presse incluse) sur tous les supports de communication à leur disposition (sites internet, réseaux sociaux, affichage, etc.).

L'établissement doit avoir obtenu préalablement les autorisations de droit à l'image auprès des mineurs et de leurs parents ou titulaires légaux de l'autorité parentale, et auprès de toute autre personne filmée. L'AEFE considère dans toutes ses diffusions (site internet, réseaux sociaux, affichage, etc.) que ces autorisations ont été obtenues en amont par les établissements.

Sur la durée du projet pédagogique l'établissement les conservera sans qu'elles ne soient demandées par l'AEFE, sauf pour le séjour des lauréats « Monde » à Paris, où les autorisations des lauréats seront à envoyer à l'AEFE.

6. ANNEXES :

6.1 ANNEXE 1- INSCRIPTION DU COLLECTIF LABELFRANCÉDUCATION – 3 ÉLÈVES

➢ Remplir une seule fiche d'inscription pour le collectif d'élèves participant.

- Nom de l'établissement : ……
- Ville : …….
- Pays : …….
- Nom de l'enseignant.e référent.e de projet (NOM, Prénom) : ……
- Adresse courriel du ou de la référent.e de projet : …….
- Âge et classes des élèves :

……

……

……

- NOM, Prénom des élèves (noms en capitales, prénoms en minuscules) :
  - Elève 1 :
  - Elève 2 :
  - Elève 3 :
- Préparation pédagogique des élèves en amont :
  ……
  ……
  ……

6.2 ANNEXE 2 – DROIT A L'IMAGE ADULTE

FORMULAIRE D'AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE – ADULTE (PERSONNEL EDUCATIF, ACCOMPAGNANT, FAMILLE) AAEH 2026-2027

Pour promouvoir le dispositif **« Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe »**, des photos et vidéos (image et voix) pourront être réalisées et diffusées par l'établissement, l'AEFE ou leurs partenaires (site web de l'établissement, aefe.fr, intranet Orion, réseaux sociaux Instagram/Linkedin/Facebook, presse, etc.).

(Document établi en deux exemplaires originaux : un conservé par l'établissement, un par le/la signataire. En cas de refus, l'établissement informera les équipes de prise de vue).

CONSENTEMENT

Je soussigné.e (Nom, Prénom) : ……

Établissement rattaché (Nom, Ville, Pays) : ……

Fonction / Qualité (Enseignant.e, Personnel, Parent…) :
……

Reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et **autorise l'utilisation et la diffusion de mon image et de ma voix** dans le cadre du projet AAEH :

☐ **OUI** ☐ **NON**

MODALITES ET ENGAGEMENTS

- **Gratuité, durée et territoire :** Cette autorisation est cédée à titre gratuit, pour une durée de **5 ans** à compter de la signature, avec une portée mondiale (en raison de la diffusion sur Internet).
- **Respect des droits :** La diffusion de l'image ou de la voix ne portera en aucun cas atteinte à la dignité, à la réputation ou à la vie privée. Aucune exploitation commerciale ne sera faite.
- **Protection des données (RGPD) :** Conformément au règlement européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer à tout moment vos droits d'accès, de rectification, de suppression ou de retrait de votre consentement auprès de votre établissement ou du DPO de l'AEFE (*dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr*).

Fait à ……, le ……

Signature de l'intéressé.e :

Signature de la cheffe ou chef de l'établissement :

6.3 ANNEXE 3 – DROIT A L'IMAGE MINEUR

FORMULAIRE D'AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE – ELEVE MINEUR AAEH 2026-2027

Pour promouvoir le dispositif **« Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe »**, des photos et vidéos (image et voix) des élèves pourront être réalisées et diffusées par l'établissement, l'AEFE ou leurs partenaires (site web de l'établissement, aefe.fr, intranet Orion, réseaux sociaux Instagram/Linkedin/Facebook, presse, etc.).

(Cette autorisation est signée en deux exemplaires : un pour la famille, un conservé par l'établissement. En cas de refus, l'établissement en informera les équipes de prise de vue.)

Je soussigné.e (Nom, Prénom) : ……

Représentant.e légal.e de l'élève (Nom, Prénom) : ……

Scolarisé.e à (Établissement, Ville, Pays) : ……

Adresse e-mail du ou de la représentant.e légal.e : ……

Autorise l'utilisation de l'image et de la voix de mon enfant dans le cadre du dispositif AAEH 2026 :

☐ **OUI** ☐ **NON**

MODALITES ET ENGAGEMENTS :

- **Durée et territoire :** Cette autorisation est cédée à titre gratuit, pour une durée de **5 ans** à compter de la signature, avec une portée mondiale (en raison de la diffusion sur Internet).
- **Respect de la vie privée :** La diffusion de l'image ou de la voix ne portera en aucun cas atteinte à la dignité, à la réputation ou à la vie privée. Aucune exploitation commerciale ne sera faite.
- **Protection des données (RGPD) : :** Conformément au règlement européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer à tout moment vos droits d'accès, de rectification, de suppression ou de retrait de votre consentement auprès de votre établissement ou du DPO de l'AEFE (*dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr*).

- Fait à ……, le ……

Signature du ou de la représentant.e légal.e :

Signature de la cheffe ou chef de l'établissement :

6.4 ANNEXE 4 – TABLEAU D'IMPLANTATION DES FINALES DE ZONE

Zone	Etablissement	Ville	Pays
AMLANORD	A venir		
AMLASUD	A venir		
ZAN	A venir		
MO	Lycée français Bonaparte	Doha	Qatar
PO	Lycée franco-libanais Nahr-Ibrahim	Jounieh	Liban
MAGHREB EST	A venir		
ZECO	A venir		
ZENOS	A venir		
ZESE	A venir		
ZEI	A venir		
ZOI	A venir		
ZAAO	A venir		
ZAC	Lycée français de Lomé	Lomé	Togo
ZAO	A venir		
ZAP	A venir		
Maroc	Lycée Lyautey	Casablanca	Maroc

6.5 ANNEXE 5 – LISTE DE SUJETS POSSIBLES

- Être en bonne santé, est-ce être heureux ?
- Bien manger, est-ce bien vivre ?
- Lire ou scroller : qu'est-ce qui fait vraiment du bien ?
- La lecture peut-elle protéger notre santé face à l'excès d'écrans ?
- Le sport peut-il rendre heureux ?
- Qu'est-ce qu'être en bonne santé aujourd'hui ?
- La santé est-elle l'affaire de tous ?
- La santé est-elle seulement physique ?
- Un bon livre peut-il renforcer le bien-être autant qu'une activité physique ?
- Un livre amusant est-il aussi bon pour la santé qu'une séance de sport ?
- Être fort dans son corps, est-ce être fort dans sa tête ?
- La santé est-elle simplement une affaire personnelle ou est-elle l'affaire de tous ?
- Qu'est-ce que la santé dans un monde en pleine mutation ?
- Quelle place donner à la santé dans une société aux défis multiples ?
- Les mots peuvent-ils aider à guérir ?
- Faut-il se sentir bien pour réussir ou réussir pour se sentir bien ?
- Peut-on être en bonne santé si notre entourage ne l'est pas ?

6.6 ANNEXE 6 – CALENDRIER SYNTHETIQUE

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 22 novembre 2026 : inscriptions sur Démarche numérique

Vendredi 6 novembre – 13h-14h (heure Paris) : webinaire de présentation AEFE
https://zoom.us/j/93809092273
ID de réunion : 938 0909 2273
Code secret : 255066

FINALES ÉTABLISSEMENT

Organisation en présentiel et sélection des lauréats par le jury « Établissement »

- Rythme Nord : Novembre 2026 → janvier 2027.
- Rythme Sud : Novembre 2026 → 31 mars 2027.

Mercredi 6 janvier – 13h-14h (heure Paris) : webinaire préparation « Finale de zone » (organisateurs). Le lien sera communiqué ultérieurement.

FINALES ZONE

Organisation en présentiel par un lycée hôte, avec jury « Zone » sur place.

- Rythme Nord : février → 30 avril 2027.
- Rythme Sud : jusqu'au 31 mai 2027.

Envoi des vidéos à l'AEFE : 2 vidéos (EFE et LFE) des lauréats de zone.

- Rythme Nord : 15 mai 2027
- Rythme Sud : 2 juin 2027

FINALE MONDE

Début juin 2027 : sélection des lauréats par le jury international à partir des vidéos des finales « Zone ».

ANNONCE DU PALMARES

Fin juin 2027 : communication de l'AEFE aux établissements et valorisation des productions lauréates.

SEJOUR DES LAUREATS MONDE

Octobre – novembre 2027 : séjour éducatif et culturel à Paris pour les lauréats EFE et LFE de la finale « Monde ».